

Des méga-camions sur nos routes ? Le Parlement européen vote la semaine prochaine



Connaissez-vous les méga-camions ? Ce sont d'énormes camions avec deux ou trois remorques, que l'on peut déjà voir circuler aux États-Unis, en Scandinavie ou en Australie.

En France, aujourd'hui, c'est interdit. Dans notre pays, les camions pèsent 44 tonnes maximum et ne doivent pas dépasser 18 mètres 75.

Mais cela pourrait bientôt changer et les automobilistes français risquent de voir débarquer des mégacamions sur nos routes. Ces monstres peuvent peser jusqu'à 60 tonnes et dépasser les 25 mètres. Pas sûr que nos concitoyens soient contents de partager le bitume avec eux...

C'est une décision qui vient d'être prise au niveau européen et qui est passée complètement inaperçue. La commission des transports du Parlement européen a adopté le 14 février dernier une directive autorisant les mégacamions à circuler dans toute l'Union européenne. Petit cadeau de Saint-Valentin.

Cette même directive autorise également les camions de 44 tonnes à traverser librement les frontières des États membres, alors qu'ils étaient jusqu'à présent limités à 40 tonnes pour les trajets transfrontaliers.

Pour être appliqué, ce texte doit encore être voté en plénière par le Parlement européen le 11 mars prochain, mais il suscite déjà énormément d'inquiétudes.

D'abord, parce qu'un camion de 60 tonnes a une distance de freinage plus longue qu'un camion de 40 tonnes.

Il y a donc un vrai enjeu de sécurité pour les autres usagers de la route. Ensuite, ces longs véhicules dépassant les 25 mètres pourraient poser des problèmes de circulation sur les petits axes sinueux et dans les villages. Par ailleurs, plus un camion est lourd, plus il abîme la route. Il est donc à craindre que le coût des réparations augmente.

Et c'est sans compter l'impact sur l'environnement. Les défenseurs des méga-camions assurent qu'ils peuvent transporter plus de marchandises en une seule fois, et que cela permet donc de réduire la quantité de CO2 émise par tonne transportée. Mais en rendant le transport routier encore plus compétitif, les mégacamions pourraient surtout porter un coup d'arrêt au fret ferroviaire, moyen de transport infiniment moins polluant, qui a déjà du mal à se développer. Selon le CER, un groupement qui rassemble les acteurs européens du rail, dont la SNCF, si la directive autorisant les mégacamions était adoptée, cela provoquerait l'émission de 6 millions de tonnes de CO2 supplémentaires par an.

Du côté de la branche fret de la SNCF, on parle de « coup de poignard dans le dos du pacte vert européen », et on dénonce un lobbying des pays de l'est de l'Europe, très favorables au transport routier.

Feu vert ou pas pour les méga camions, réponse la semaine prochaine au Parlement européen...